

Service Public d'Assainissement non collectif

DEMANDE D'INSTALLATION OU DE RÉHABILITATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Toute **construction** ou **réhabilitation** d'un dispositif d'assainissement non collectif doit faire l'objet d'une demande auprès de la mairie où se situe l'habitation concernée (arrêtés du 7 septembre 2009).

Le propriétaire doit remplir cette demande le plus clairement possible et déposer le dossier complet en mairie. Pour les constructions neuves, le dossier doit être annexé au dossier de demande du permis de construire.

Cadre à remplir par le pétitionnaire

ORIGINE DE LA DEMANDE :

Date de la demande d'installation :

Section et numéro du cadastre du projet :

Adresse de la parcelle :

Nom et prénom du propriétaire :

Code postal :

Commune :

Tél :

Nom et prénom de l'utilisateur (si différent du propriétaire) :

Cette demande est faite en parallèle :

- D'une demande de permis de construire
 D'une demande de certificat d'urbanisme
 D'une déclaration préalable
 Autre (à préciser) :

- N° :
 N° :
 N° :

Cadre à remplir par le pétitionnaire

PIÈCES À FOURNIR PAR PROPRIÉTAIRE :

- Le présent formulaire dûment complété
- Plan de situation de la parcelle
- Plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/500 sur la base cadastrale :
 - La position de l'immeuble et le niveau de sortie des eaux usées
 - La position des immeubles voisins
 - Les aires de stationnement et de circulation des véhicules
 - L'aménagement du jardin
- Plan en coupe du dispositif au 1/200 ou 1/500
- Étude de sol :
 - Vivement recommandée pour caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et/ou l'infiltration des eaux traitées. (Elle comporte sondages, tests de perméabilité, tranchée ou horizon pédologique)
- Étude de définition de la filière d'assainissement non collectif, le cas échéant, comprenant :
 - Prétraitement : fosse toutes eaux, fosse septique, dégraisseur, préfiltre, pompe
 - Dispositif de traitement :
 - tranchées d'épandage, filtre à sable, micro-station à cultures fixées ou à boues activées, ...
 - Mode d'évacuation des eaux traitées

Le projet

Cadre à remplir par le pétitionnaire

NATURE : Construction neuve Réhabilitation de l'existant

REALISATION :

Nom de l'installateur prévu :
Adresse :

Tél. :

CARACTERISTIQUE DE L'IMMEUBLE :

Résidence principale Résidence secondaire
 Local professionnel Autre usage (préciser) :

Nombre de chambres :

Nombre d'usagers prévus :

Caractéristiques du projet

PLAN DE MASSE :

Schématiser le plus clairement possible :

- L'habitation
- La sortie des eaux usées de la maison
- Le prétraitement (fosse toutes eaux...) et les 2 ventilations associées
- Le traitement et, le cas échéant, le rejet des eaux traitées
- L'évacuation des eaux de pluies
- La végétation (arbres, haies, jardin potager, ...)
- Les bâtiments annexes (garages, piscine, ...)
- Les surfaces imperméables ou destinées à l'être (terrasses, allées, ...)
- Les puits, captages ou forages utilisés en alimentation d'eau potable
- Les cours d'eau, fossés, mares, ...
- Les voies de circulation des véhicules

PLAN EN COUPE :

Schématiser le plus clairement possible : l'emplacement de votre logement, de la fosse, du préfiltre, du bac à graisse, du dispositif de traitement, l'évacuation des eaux pluviales.

L'installation

Cadre à remplir par le pétitionnaire

LE TERRAIN :

- Superficie totale de la parcelle :
- Superficie disponible pour l'assainissement non collectif :
- Le terrain est-il desservi par un réseau d'eau potable ? Oui Non
- Pente du terrain prévu pour l'assainissement : < 5 % entre 5 et 10 % > 10 %
- Présence d'un captage d'eau (puits ou forages) à proximité des ouvrages : Oui Non
Est-il destiné à la consommation humaine ? Oui Non Ne sait pas
Si oui, distance par rapport au dispositif : m
- Destination des eaux pluviales :

Rappel : le rejet des eaux pluviales vers le dispositif d'assainissement est interdit.

S'il s'agit d'un lotissement, indiquer :

- Le nom du lotissement :
- Le nom, l'adresse du lotisseur et son N° de tél. :
- Le nom, l'adresse du constructeur du pavillon et son N° de tél. :

Engagement du propriétaire

Cadre à remplir par le pétitionnaire

Le pétitionnaire se porte garant, sous sa responsabilité, que l'installation sera établie dans son intégralité, conformément au projet tel qu'il aura été accepté **préalablement au démarrage des travaux**, et conformément à la réglementation en vigueur (arrêté du 7 septembre 2009 et DTU 64.1). La date prévisionnelle d'achèvement des travaux devra être signalée à la Mairie et l'installation ne pourra être recouverte qu'après avis sur sa conformité.

A _____, le _____

Signature :

La prestation de contrôle de conformité du projet et le contrôle fouille ouverte seront facturées au pétitionnaire

Avis technique proposé par le contrôleur

Cadre réservé au service

Avis favorable Avis défavorable Avis défavorable avec réserves

OBSERVATIONS / RESERVES DU CONTROLEUR :

A _____, le _____

Signature :